

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne**

**Séance du 12 décembre 2023**

**Délibération n° 58 - 2023 relative aux statuts de l'Institut International en Bioéconomie et Environnement**

*Vu l'article L713-1 du code de l'éducation,*

*Vu l'avis favorable de la commission des statuts en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023,*

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve les statuts provisoires de l'Institut International en Bioéconomie et Environnement.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	20
Majorité absolue	19	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	28	Pour	21	Contre	3	Abstentions	4
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

**Pour le président et par délégation**



le 14/12/2023



**Le vice-président du conseil d'administration**  
**Olivier DUPERON**

Document en annexe au présent extrait : Statuts Institut international

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 20/12/2023

Document mis en ligne le : 20/12/2023